

**Retours
des trois régions
expérimentatrices
ET
sur l'expérimentation de la
dématisation en régions
Bretagne - Pays de la Loire**

**COPIL
4 novembre 2015**

Lyon



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement des Pays de la Loire

Réf : 4239H15VD

1 - Retour des régions expérimentatrices de SPLS

Centre, Nord Pas de Calais et Pays de La Loire

Retour synthétique

Suite à la mise en production de la version SPLS V2, les premiers retours des utilisateurs indiquent notamment des difficultés relatives **aux nouveaux onglets** et à l'enrichissement des informations : c'est quoi ? On saisie ou pas ? ...

Il serait utile de **mettre à jour la documentation** ou de **créer des fiches « utilisateurs »** précisant les zones de saisies obligatoires (et facultatives) pour les MOA HLM.

Pour **la nature d'opération**, lors de la création, les familles sont plus nombreuses et la possibilité de modifier par la suite n'est pas possible.

Créer un tableau explicatif de la nature d'opération et les produits afférents, les bénéficiaires ...

Accès aux données via l'infocentre SISAL :

Si l'usage de SPLS est désormais acquis dans les trois régions par les MOa et les gestionnaires, l'accès aux données n'est pas effectif. L'un des objectifs devant permettre la réduction des enquêtes et le pilotage de la programmation n'est pas atteint.

L'attente est grande et les perspectives sont grandes pour la suite du dispositif.

Question de l'ARH Nord Pas de Calais relative à l'évolution de la production du LLS et du renouvellement urbain :

« Quels liens concernant les réflexions en cours (mixité sociale et d'équilibre territorial), une vision globale entre la production de la reconstitution en ANRU et la production de droit commun ... »

Retour du Nord Pas de Calais sur l'expérimentation du module Eco-PLS

Réunion de lancement le 19 juin 2015

Déploiement en deux temps :

- 1er temps, le déploiement chez quelques maîtres d'ouvrage candidats à l'expérimentation à l'été/automne 2015 : trois "gros" maîtres d'ouvrage candidats ont été retenus ;
- 2nd temps, après une évaluation de cette 1ère phase, l'élargissement aux autres maîtres d'ouvrage en 2015 ou début 2016.

DREAL et ARH interviennent chez chaque MOa HLM pour le lancement de l'expérimentation : présentation du processus et démonstration de l'outil.
Une réunion a été faite et une 2ème est prévue le 12 novembre.

Parallèlement, habilitations des MOA HLM à ECOPLS.

L'expérimentation a pris du retard suite au retard d'intégration des données préalables à la saisie « technique » dans Eco-PLS.

Objectif : faire un point début 2016.

Note : *intérêt de constituer un lien avec la phase d'expérimentation de la dématérialisation dans SPLS.*

2 - Retour d'expérimentation de la dématérialisation dans SPLS

Bretagne et Pays de La Loire

Organisation de l'expérimentation

30 juillet : réunion de préparation commune aux deux régions (DHUP – DREAL – ARHLM) à Rennes.

Pays de la Loire

15 septembre : réunion de lancement

Les « expérimentateurs » :

Gestionnaires	MOa HLM	Services instructeurs
Angers Loire Métropole	Angers Loire Habitat	Angers Loire Métropole
État Mayennais	Méduane Habitat	DDT 53
Le Mans Métropole	Sarthe Habitat	DDT 72
Département de la Sarthe		
Conseil départemental de Vendée	Vendée Logement	DDTM 85

2 octobre : réunion en Sarthe

8 octobre : réunion en Vendée

1^{er} trimestre 2016 : bilan - restitution régionale

Bretagne

16 octobre : réunion de lancement

Les « expérimentateurs » :

Gestionnaires	MOa HLM	Services instructeurs
Quimper Communauté	Quimper Cornouaille	Quimper Communauté
Conseil départemental du Finistère	Habitat 29	DDTM 29

Février 2016 : réunion de restitution auprès de l'équipe projet

2^{ème} semestre 2016 : bilan de l'expérimentation

Organisation de l'expérimentation

Les objectifs communs de l'expérimentation sur les deux régions :

- Vérifier les fonctionnalités de la dématérialisation ;
- Analyser la pertinence des pièces et documents constitutifs d'un dossier de financement ;
- Analyser l'impact de la dématérialisation sur les aspects métiers (en positif et négatif) ;
- Valider le matériel pédagogique.

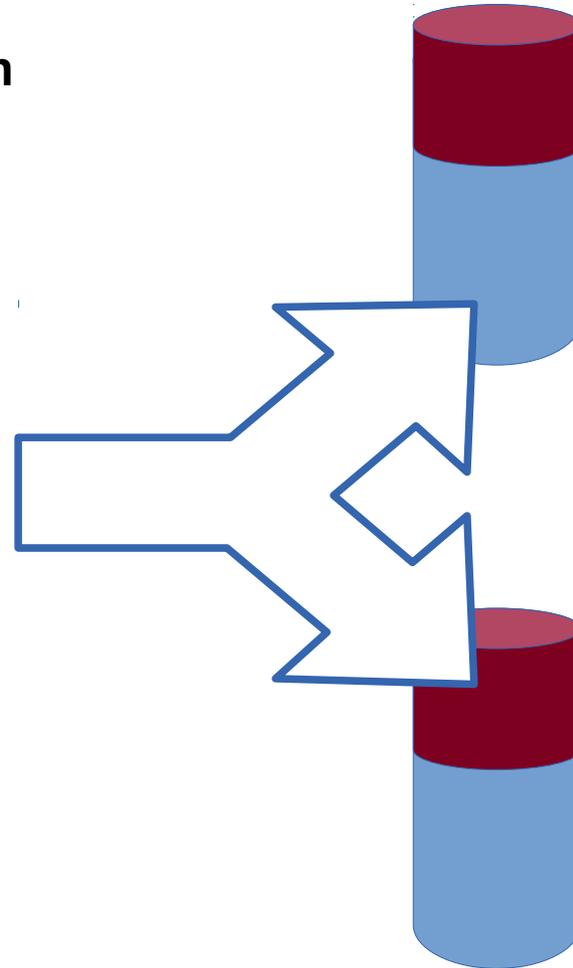
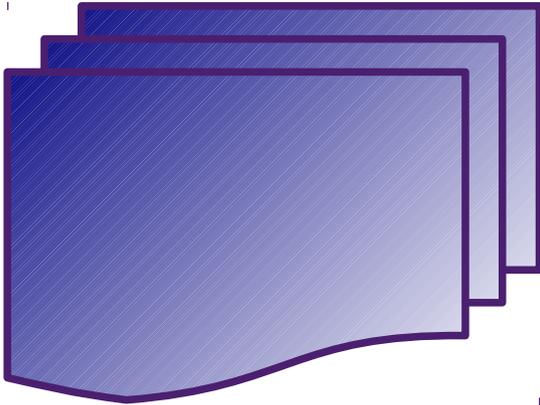
Organisation de l'expérimentation

Les attentes communes exprimées vis-à-vis des expérimentateurs :

- Tester l'ensemble des nouvelles fonctionnalités ;
- Faire remonter toutes observations/anomalies en vue de l'amélioration de l'application ;
- Faire des propositions en vue de l'amélioration de l'outil et des supports pédagogiques ;
- Participer aux échanges et retours d'expériences régionaux voire Nationaux.

La méthodologie proposée

**Échantillon d'opérations
(liste définie par le MOa
et le gestionnaire) en
deux lots**



Programmation :
opérations concernées
dont le dossier n'a pas
encore été déposé

Paiement / solde :
opérations concernées
dont la demande
d'acompte ou de solde
n'a pas encore été
déposée

Le pilotage régional assure le lien avec les services (G et Moa) et le bureau d'études en charge de l'accompagnement et la centralisation des retours.

La DREAL est le service d'appui de proximité = base école à disposition en parallèle.

Formalisation d'un support d'échange

Les fiches anomalies :

FICHE D'ANOMALIE - OBSERVATION

SPL S.: Expérimentation de la dématérialisation | Date: 2 octobre 2015 | Numéro fiche: 0002-D72

Création de la demande - ajout «description» et «commentaire»

Nom émetteur: Nadia Chaumolot | Entité: Sarthe Habitat | Profil SPL S.: Administrateur

Numéro SPL S._GALION de l'opération: aucun

Contexte

Catégorie: Ergonomie | Test d'intégration de documents | Extraction de données | Validation des documents

Reproductibilité: Systématique | Aléatoire | Une seule fois

Commentaires:
LORS DE LA CRÉATION DE L'OPÉRATION, LA POSSIBILITÉ DE METTRE UN DESCRIPTIF-COMMENTAIRE EN DESSOUS DE L'INTITULÉ DE L'OPÉRATION A UN RÉSULTAT PERTURBANT.

Description de l'anomalie ou de l'observation
Lors de la création de l'opération, il y a un point à observer qui est concerne la possibilité de mettre un descriptif-commentaire en dessous de l'intitulé de l'opération.
Lors de la création de la demande, l'onglet «infos générales» permet de saisir un descriptif et/ou un commentaire concernant l'opération.

Page 1

FICHE D'ANOMALIE - OBSERVATION

SPL S.: Expérimentation de la dématérialisation | Date: 2 octobre 2015 | Numéro fiche: 0002-D72

Dans un deuxième temps, lorsque l'on clique sur le bouton [F1], une nouvelle page apparaît pour valider Pas de plus-value puisque l'information saisie n'apparaît pas dans la barre de texte «description» à côté. Il faut observer l'apparition d'un second bouton. Ce dernier permet de visualiser le commentaire ou descriptif. On peut s'en passer et avoir le texte dans la barre de texte.

Page 2

FICHE D'ANOMALIE - OBSERVATION

SPL S.: Expérimentation de la dématérialisation | Date: 2 octobre 2015 | Numéro fiche: 0002-D72

Analyse de l'anomalie ou de l'observation

Date de réception: | Responsable de l'analyse: |

Type d'anomalie: Fonctionnel | Technique | Donnée | Ergonomie | Amélioration

Description complémentaire de l'anomalie:

Pièces jointes / impressions d'écran:

Traitement

Responsable du traitement de l'anomalie: | Date du début de l'intervention: |

Réponses (actions envisagées, explications, motifs du refus, travaux effectués):

Tests effectués sur la correction

Références de fiches de cas de test et de scénarios de test:

Clôture de l'anomalie - observation

Date de clôture: |

Responsable de la recette	Nom	Fonction	Date
Maitre Ouvrage			

Page 3

Quand les utiliser ?

- Signaler un dysfonctionnement de l'application (même mineur) ;
- Proposer une amélioration de l'application (ergonomie...);
- Faire état de difficultés liés aux services métiers dues à la dématérialisation.

Les premiers retours en Pays de la Loire

16 fiches ont été transmises mi-octobre à la DHUP, elles font état des sujets suivants :

- **Page d'accueil** : lisibilité des différents types de notifications, ergonomie et menu relatif à la nature d'opération.
- **Création d'une demande** : nature d'opération (automaticité de l'accession et diversité des produits) et recherche commune.
- **Gestion des demandes** : pertinence / finalité / accès aux ajouts d'information dans « description » et « commentaire », problématique des numéros de convention APL pour les opérations mixtes, informations à saisir mais pas de lien pour « téléverser » ...

Lien SPLS – GALION : les prorogations de délais, accès et dématérialisation des décisions de financement et des SF/attestation pour paiement ...

- **Gestion des fichiers** :

Ergonomie ajout des pièces une par une (différent de l'outil CDC) à mettre en opposition à la demande de modification, absence du bouton [retour] et [suppression]...

Liste des pièces non exhaustives et à expliciter, possibilité de téléverser plusieurs pièces par « type de fichiers » et difficulté de lisibilité par la suite, absence d'une fiche récapitulative des pièces téléversées ...

- **Paramétrage** :

Difficulté d'identification du paramétrage de l'adresse mail centrale.

Les premiers retours en Pays de la Loire

Les deux réunions en département et les échanges font ressortir les questions ou réflexions suivantes :

Quels les circuits et méthodes de travail / instructions à venir ? Quels supports synthétiques autour du dossier (fiche synthèse état d'avancement, fiche des pièces ...) ? Quel lien avec les chartes de gestion et le CCH ?

Quelle sera la prochaine liste des pièces constitutives d'un dossier ? Quelle part la dématérialisation prendra-t-elle ? Quel archivage et par qui ?

Quels formats de fichier peut-on déposer ? Quelles tailles maximum ?

Quels liens avec les outils existants des MOa HLM, de la CDC et de l'UESL est envisagé dans le cadre de la dématérialisation (Cf. groupe de travail HABSIS) ?

L'application LOLA pour l'équilibre des opérations sera-t-il accessible dans le portail SPLS pour les MOa HLM ?

La convention APL « pré-rédigée » à partir des éléments de la décision de la décision sera-t-elle une possibilité offerte par la dématérialisation ? Quel lien avec ECOLO ?